

## **Ensemble, La Personnelle et Les protections RésAut CSQ vous donnent accès à des tarifs de groupe exclusifs et des protections personnalisées pour vos assurances auto, habitation et entreprise**

Tout comme plus de 700 autres entreprises et associations canadiennes, la CSQ a choisi La Personnelle comme assureur de groupe auto, habitation et entreprise. Découvrez tous les avantages dont vous pourriez bénéficier.

### **Pour votre assurance auto**

Obtenez des protections adaptées à vos besoins :

- Pardon d'accident
- garantie Valeur à neuf pour protéger votre véhicule neuf contre la dépréciation
- option Valeur plus<sup>MC</sup> pour protéger votre véhicule d'occasion contre la dépréciation

Profitez aussi de ces rabais additionnels en plus de vos tarifs de groupe exclusifs :

- jusqu'à 25 % avec le programme d'assurance basé sur vos habitudes de conduite<sup>1</sup> ;
- jusqu'à 20 % avec les Écorabais ;
- jusqu'à 15 % avec le Tarif Bon dossier<sup>2</sup>.

### **Pour votre assurance habitation**

De la cave au grenier, notre **assurance tous risques** protège votre résidence et vos biens contre le feu, le vol et certains types de dégâts d'eau et plus encore. De plus, bénéficiez des protections sans frais suivantes :

- Assistance juridique ;
- Assistance vol d'identité.

D'autres économies vous attendent pour votre habitation :

- jusqu'à 20 % avec le Tarif bon dossier<sup>3</sup>
- jusqu'à 15 % avec le rabais pour système d'alarme
- jusqu'à 10 % avec l'Avantage double contrat lorsque vous assurez auto et votre résidence

### **Obtenez vos tarifs de groupe exclusifs !**

[csq.lapersonnelle.com](http://csq.lapersonnelle.com)

1 888 476-8737

Notes :

Certaines conditions s'appliquent. La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.

<sup>MC</sup> Option Valeur plus est une marque de commerce d'une compagnie affiliée à La Personnelle, assurances générales inc. Elle est exclusive aux véhicules de tourisme, motos, motoneiges, VTT et autocaravanes.

1. Les économies correspondent à un pourcentage accordé sur la majorité de la prime. Notez qu'elles seront automatiquement appliquées à celle-ci lors du renouvellement.

2. Dossier sans sinistre et sans infraction au Code de la sécurité routière.

3. Dossier sans sinistre.